

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
22 septembre 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 29

2023D123

OBJET :
27b. BOULEVARD DU
MARÉCHAL FOCH.
CESSION D'UNE
PARTIE DE PARCELLE.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/10/2023

Reçu en préfecture le 13/10/2023

Publié le

16.10.2023

ID : 059-215904004-20230928-2023D123



L'an deux mil-vingt-trois, le vingt-huit SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BEURAERT Martine – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette, Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra, **procuration** à Mme BEURAERT Martine
M. MORVAN Hervé, **procuration** à Mme CAPPELLE Christiane
M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis
M. TIMLELT Frédéric, **procuration** à Mme LORPHELIN Martine
M. TREDEZ Alain, **procuration** à Mme FLAMENT Laëtitia
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine
M. LAPIERRE Julien, **procuration** à Mme QUIQUE Corinne

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGER Delphine a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune est propriétaire d'un terrain situé Boulevard du Maréchal Foch, cadastré section A15, d'une superficie de 408 m².

Monsieur et Madame DELEURENCE, propriétaire de l'habitation jouxtant ce terrain (parcelle A 16) a émis le souhait d'acquérir une partie de cette parcelle (environ 167 m²).

Le service des domaines a été consulté le 10 août 2023 et a estimé ce terrain à 83 €/m² (avec une marge d'appréciation de 10 %).

Il est proposé à l'assemblée la cession d'une partie de la parcelle au prix principal de 83 €/m².

Le conseil municipal invité, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- de céder une portion de la parcelle cadastrée section A15, d'une superficie de 167m², au profit de Monsieur et Madame DELEURENCE. La cession se fera au prix principal de 13 861 €, frais d'acte et de géomètre à charge de l'acquéreur ;
- d'autoriser la signature de l'acte notarié par Monsieur le Maire ou son représentant, ainsi que tous documents à intervenir pour la réalisation de la présente décision.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance

Delphine BOULENGER

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.